

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 décembre 2012
(convocation du 10 décembre 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphane, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PEREZ Jean-Michel, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 11 h 30
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe à partir de 12 h 10
Mme. FAYET Véronique à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 12 h 10 et à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à Mme. DESSERTINE Laurence
Mme. ISTE Michèle à Mme. MELLIER Claude
Mme LIRE Marie-Françoise à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre jusqu'à 11 h 20
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 9 h 55 et partir de 12 h 15
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10 h 20 et à partir de 11 h 35
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 35
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien à partir 12 h 20
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à M. BRUGERE Nicolas
M. DAVID Yohan à M. DUCASSOU Dominique
Mlle. DELTIPLE Nathalie à Mme. EWANS Marie-Christine
Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphane à partir de 12 h 10
Mme EL KHADIR Samira à M. TRIJOLET Thierry à partir de 11 h 50

M. GUICHOUX Jacques à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 10
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. LABISTE Bernard à partir 12 h 10
M. LOTHAIRE Pierre à M. DAVID Jean-Louis
M. MAURIN Vincent à M. OLIVIER Michel à partir de 10 h 35
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11 h 20
M. MOULINIER Maxime à M. HERITIER Michel à partir de 12 h 10
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. WALRYCK Anne
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 11 h 35
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. ROUVEYRE Matthieu à M. PEREZ Jean-Michel jusqu'à 9 h 50
Mme SAINT ORICE Nicole à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 10 h 50 et à partir de 12 h 50
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 11 h 45

LA SEANCE EST OUVERTE

Rapport des administrateurs -
□ S.B.E.P.E.C - Exercice 2011-



M. Nicolas FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le présent rapport se propose de faire un point synthétique sur la Société Bordelaise des Équipements Publics d'Expositions et de Congrès (SBEPEC), société d'économie mixte, dont la Communauté Urbaine est actionnaire à hauteur de 11 % du capital.

Quatre points seront traités successivement : le premier sur la vie sociale abordera les principales décisions prises en Conseil d'Administration et en Assemblée Générale à compter du début du dernier exercice comptable arrêté jusqu'à la date de rédaction de ce rapport.

Le deuxième chapitre s'arrêtera sur les relations contractuelles de la société avec l'Établissement Public communautaire.

Un troisième chapitre traitera de la situation financière de la société sur la base des derniers comptes arrêtés et approuvés par les instances de la société.

Enfin, les événements marquants et les perspectives 2012 seront rappelés.

Par ailleurs, est annexée à ce rapport une fiche d'identité de la société.

I – VIE SOCIALE

Les points principaux de la vie sociale de la société sur la période allant du début du dernier exercice comptable arrêté à la date d'établissement du présent rapport peuvent être présentés sous une forme synthétique dans le tableau qui suit.

REUNIONS DES ORGANES SOCIAUX	2011	2012*
Nombre de réunions du Conseil d'Administration	1	2
Nombre de réunions de l'Assemblée Générale	1	1
dont A.G. Extraordinaire	0	1
CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR	2011	2012*
Publics	Non	Oui***
Privés	Non	Oui****
EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	2011	2012*
Changement du montant du capital	Non	Non
Modification de la répartition du capital entre actionnaires	Non**	Oui****
* jusqu'à la date de rédaction du rapport : août 2012.		

** Un projet de cession des parts de certains actionnaires (Banque Populaire, Franpart, Crédit du Nord, Natixis, GCE SEM, LCL Crédit Lyonnais) à la Ville de Bordeaux s'est concrétisé au cours du 1er semestre 2012.

*** Lors de la séance du 17 février 2012, le Conseil Communautaire a désigné comme représentant de la communauté urbaine de Bordeaux au sein de la SBEPEC, M. Nicolas Florian en remplacement de M. Jean-Charles Bron.

**** La transformation de la SAEM en SPL a pour effet d'entraîner des changements d'administrateurs et de faire évoluer le capital social de la société. Le Conseil d'Administration du 3 avril 2012 a approuvé le rachat des actions des actionnaires privés et a donné son accord sur la modification du capital liée à la transformation en SPL.

Les actions rachetées sont celles de la Banque Populaire, de Franpart, Crédit du Nord, Natixis, Gce SEM puis en un second temps, celles de la BNP Paribas, LCL, SBCIC, la Société Congrès et Expositions de Bordeaux (CEB), la CCI, la Chambre Régionale d'Aquitaine de Commerce et d'Industrie et enfin celles du Conseil Général.

En effet, les SPL sont entièrement détenus par les collectivités locales, en associant au minimum 2 actionnaires. En l'espèce, la Mairie de Bordeaux et la Communauté Urbaine de Bordeaux constitue la nouvelle SPL SBEPEC :

- Marie de Bordeaux à 70 % représentée par 3 administrateurs, Messieurs Martin, Cazenave et Delaux.
- Communauté Urbaine de Bordeaux 30 % représentée par 2 administrateurs, Messieurs Florian et Guillemoteau.

PRINCIPALES DECISIONS

en réunion du	en date du	nature de la décision prise
CA	12/05/11	<ul style="list-style-type: none">• Adoption du procès verbal du Conseil d'Administration du 21 décembre 2010.• Arrêté des comptes au 31 décembre 2010, présentation du rapport de gestion et convocation de l'assemblée générale au 16 juin 2011.• Concernant l'administration de la société, un délégué spécial représentant le conseil régional

PRINCIPALES DECISIONS

en réunion du	en date du	nature de la décision prise
		<p>est installé : Monsieur Philippe DORTHE est nommé en remplacement de Monsieur Christian MABILLE.</p> <ul style="list-style-type: none">• Analyse de l'avenant concession Dalkia : la SBEPEC a informé la société SETCO qu'elle envisageait de résilier par anticipation leur contrat. Suite à des discussions, une renégociation à l'amiable est privilégiée; ces discussions ont porté essentiellement sur les conditions de mise en conformité des groupes frigorifiques par rapport à la réglementation sur les fluides frigorigènes et sur la révision à la baisse des termes tarifaires prévus par le contrat.
AG	16/06/11	<ul style="list-style-type: none">• Adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale du 17 juin 2010.• Adoption du rapport d'activité et de gestion de l'exercice 2010.• Approbation des comptes de la société au 31 décembre 2010 et lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes.• Approbation des conventions réglementées visées à l'article L225-38 du Code de Commerce et lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.• Affectation du résultat de + 237 723 € en report à nouveau pour l'exercice clos au 31 décembre 2010.
CA	03/04/2012	<ul style="list-style-type: none">• Adoption du procès verbal du Conseil d'Administration du 12 mai 2011.• Approbation de la transformation de la SAEM en SPL et projet des statuts modifiés.• - Approbation sur le rachat des actions des actionnaires privés et accord sur la modification du capital lié à la transformation en SPL (approbation du rachat des actionnaires privés, poursuite de la modification du capital dans le cadre de la création de la future SPL).

PRINCIPALES DECISIONS

en réunion du	en date du	nature de la décision prise
		<ul style="list-style-type: none">• Arrêté des comptes au 31 décembre 2011, présentation du rapport de gestion et convocation de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire au 20 avril 2012.• Nomination d'un nouveau représentant CUB au sein du Conseil d'Administration : le conseil communautaire du 17 février 2012 a désigné M. Nicolas Florian en remplacement de M. Jean-Charles Bron.
AGM	20/04/2012	<p>- Adoption du procès verbal de l'Assemblée Générale du 16 juin 2011.</p> <p>- Mandat du commissaire aux comptes arrive à expiration : reconduction jusqu'au 31/12/2017 de KPMG Audit Sud Ouest.</p> <ul style="list-style-type: none">• Adoption du rapport d'activité et de gestion de l'exercice 2011.• Approbation des comptes de la société au 31 décembre 2011 et lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes.• Approbation des conventions réglementées visées à l'article L225-38 du Code de Commerce et lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes.• Affectation du résultat de + 471 091 € en report à nouveau pour l'exercice clos au 31 décembre 2011.• Transformation de la SAEM en SPL et modification des statuts.
CA	03/05/2012	<p>- Adoption du procès verbal du conseil d'administration du 3 avril 2012.</p> <p>- Constatation de la nouvelle composition du capital et désignation des représentants Ville de Bordeaux et Communauté Urbaine de Bordeaux.</p> <p>- Élection du président : M. Hugues Martin.</p> <p>- Mode d'organisation de la société : le Président du Conseil d'Administration est également Directeur Général du SPL.</p>

PRINCIPALES DECISIONS

en réunion du	en date du	nature de la décision prise
		<ul style="list-style-type: none">- Nomination d'un Directeur Général Délégué : Mme Marie Agnès Gatinois, dont la rémunération annuelle est fixée à 75K€.- Lancement de la consultation qui a pour objet l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions, du Hangar 14 et du Palais des Congrès et désignation des membres de la commission d'appel d'offres pour le choix du futur délégataire.- Analyse du projet de convention entre la SBEPEC et le CEB qui porte sur la résiliation anticipée de la convention du 25 juillet 1988 (portant sur 1 132 k€ au titre des immobilisations non amorties et 1 088 k€ pour l'indemnité pour manque à gagner).

II – RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC LA C.U.B. EN 2011

Pas de document contractuel.

III – SITUATION FINANCIERE DE LA SBEPEC

1- Activités de l'année 2011 :

Objet social de la SAEM SBEPEC

La SBEPEC a la charge de la gestion immobilière du Parc des Expositions et Parc Autos attenant. Elle exerce les droits afférents à la propriété des immeubles, procède à la location de ces immeubles et leurs dépendances auprès d'exploitants dûment qualifiés; enfin, elle procède à l'étude et la réalisation de tous aménagements et extensions des équipements susvisés qui s'avèreraient nécessaires.

Mise en synergie et évolution de la gouvernance :

Dans la continuité des orientations prises en 2010, la volonté de mise en synergie des équipements a été maintenue afin de rendre cohérente l'offre en matière d'accueil de congrès, de salons et d'expositions. La concrétisation du **rassemblement des différents équipements de la Ville de Bordeaux** (Parc des Expositions, Palais de Congrès, Hangar 14) au sein d'une même entité chargée de leur gestion immobilière a été initiée au cours de l'année 2011.

Cette réunification se réalise dans le cadre de la SBEPEC : cela entraîne une **nouvelle répartition de son capital et une nouvelle forme juridique**. Le conseil d'administration a décidé de faire évoluer la SBEPEC de son statut de société d'économie mixte vers celui de **société publique locale (SPL)**.

La loi n° 2010-872 du 28 mai 2010 pour le développement des sociétés publiques locales offre en effet aux collectivités territoriales un cadre juridique adapté pour la gestion de leurs activités d'intérêt général.

Pour plus de détails cf. *IV – Points marquants et perspectives 2012* (Ci-dessous).

Les travaux significatifs de l'année 2011 :

Restructuration des sanitaires

Le marché de conception-réalisation des installations sanitaires a été approuvé le 2 juillet 2010, s'est déroulé courant 2011 en 2 phases : la construction de 4 nouveaux blocs sanitaires à l'extérieur du hall 1 courant 1er semestre 2011 et la démolition des 3 blocs sanitaires situés dans le hall 1, libérant ainsi un espace d'exposition supplémentaire. Le montant total du marché s'est ainsi élevé à 1 443 K€ (tranche ferme de 1 378 k€ et un avenant de travaux supplémentaires pour 65 k€).

Pour mémoire, ces travaux ont été financés par une subvention de la CUB de 460 K€ et 919 K€ d'autofinancement de la SBEPEC.

Centrale Photovoltaïque sur le Parc-autos

Suite à la nouvelle consultation lancée en juillet 2010 par la SBEPEC en vue du choix d'un opérateur pour la construction et l'exploitation d'abris de véhicules accueillant des générateurs photovoltaïques, le projet retenu en décembre 2010 a été celui présenté par la SAS Parking Photovoltaïque du Parc des Expositions (PPPEB), filiale d'EDF Energies Nouvelles.

Ainsi, la SBEPEC sous loue au concessionnaire des lots en volumes dans le cadre d'un contrat d'une durée de 20 ans. Dans cette convention, la SAS PPPEB s'est engagée à réaliser la construction de la centrale pour une mise en service avant le 29 avril 2012, afin de bénéficier de 0,42 €/kwh lié à l'obligation d'achat. Cette convention est assortie d'une redevance annuelle de 300 000 € HT, versée à la SBEPEC.

Le chantier de construction de la centrale s'est déroulé selon le planning prévu courant 2011 et 1er trimestre 2012.

Mise à disposition du parking du Parc des Expositions à la Ville de Bordeaux pour les besoins de l'exploitation du Nouveau Stade

Dans le cadre d'un contrat de partenariat pour la construction du nouveau stade, la Ville de Bordeaux s'est engagée à mettre à disposition du titulaire de ce contrat et du Football Club des Girondins de Bordeaux le parking du parc des expositions pour l'exploitation de cet équipement. Cette mise à disposition temporaire a fait l'objet d'une convention cadre d'occupation du parking du Parc des expositions, signée le 27 octobre 2011 entre la Ville de Bordeaux et la SBEPEC.

Contrat de concession sur les fluides thermiques et frigorifiques avec la société SETCO

La production d'énergie calorifique et frigorifique des halls d'expositions 1 et 2 fait l'objet d'un contrat de concession (de 20 ans, jusqu'en décembre 2020) consenti par la SBEPEC à la société SETCO (Dalkia).

Dans la continuité des discussions engagées en 2010, la société SETCO a formulé des propositions d'adaptation des termes du contrat suite aux observations techniques et juridiques faites par la SBEPEC.

SETCO propose :

- de financer la mise en conformité des groupes frigorifiques par rapport à la réglementation sur les fluides frigorigènes (le concessionnaire prend en charge 876 k€ sur les 1 500 k€ du coût global),
- de réviser à la baisse certains termes tarifaires.

L'avenant au contrat portant sur ces nouvelles conditions a donc été signé par la SBEPEC et SETCO le 20 juin 2011, pour une prise d'effet au 1er janvier 2011.

2- Analyse financière :

Le compte de résultat

Comme chaque année, la SBEPEC enregistre un déficit d'exploitation qui s'élève pour l'année 2011 à 211 K€ (pour mémoire, ce déficit d'exploitation, était de 459 K€ au titre de l'année 2010).

En terme d'activité, la redevance 2011 perçue du CEB est revenue à un niveau équivalent à l'année 2009 alors même que l'année 2010 avait atteint un niveau exceptionnel; d'où une baisse du chiffre d'affaires. En revanche, les reprises de provisions ont augmenté par rapport à l'année dernière : pour 2011, 441 k€ correspondent à la reprise de provision pour charges de démolition des sanitaires existants.

Ainsi, les produits d'exploitation passent de 2 862 k€ en 2010 à 2 829 k€ en 2011, soit une légère baisse de - 33 k€ (soit -1,15%).

Les charges d'exploitation diminuent quant à elle de - 281 K€ en passant de 3 321 K€ en 2010 à 3 041 K€ en 2011, du fait de la baisse des dotations aux amortissements.

Les charges externes (charges relatives à la Clim dont redevance SETCO et le crédit bail représentent plus de 65% des charges externes) et les dotations aux amortissements demeurent des charges très lourdes au vu de la structure financière de la SBEPEC.

En conséquence, un déficit d'exploitation, plus faible que les années antérieures, résulte de dotations aux amortissements en baisse : en effet, le taux d'obsolescence des infrastructures est important (plus de 85%) et les sanitaires (investissements de 2011) n'ont été mis en service qu'au cours de l'année 2011.

L'évolution des dotations aux amortissements est en adéquation avec les commentaires des années précédentes : les immobilisations tendent à être complètement amorties d'ici 2 à 3 ans (d'où la baisse progressive du niveau des dotations). En effet, le plan d'amortissement des investissements de la SBEPEC prévoyait une baisse des dotations aux amortissements jusqu'en 2015 (ils seront d'environ 580 K€ de 2011 à 2014 et de 150 K€ en 2015). Cependant, cette baisse est à minimiser par les amortissements liés aux nouveaux investissements d'extension des sanitaires du hall 1 réalisés en 2011 et qui commenceront être pleinement amortis en 2012.

Le Bilan

() Valeurs Mobilières de Placement*

La SAEM SBEPEC finance une partie de ses infrastructures (notamment le hall n°3) en crédit bail et ce depuis 2005. Pour mémoire, le choix du financement de l'opération s'était porté sur un crédit-bail d'un montant de 25 M€ sur une durée de 20 ans. Les collectivités participantes (la ville de Bordeaux, la CUB, le Département et la Région) avaient délibéré pour financer une partie de ce projet, à hauteur de 3,874 M€ chacune.

Ce mode de financement explique le niveau relativement bas des immobilisations d'une telle structure. La SBEPEC verra également ses immobilisations et ses subventions d'équipement complètement amortis d'ici 2 à 3 ans. Cependant, l'année 2011 a été marquée par la construction de nouveaux blocs sanitaires à l'extérieur du hall 1 (pour 1 128 k€ en immobilisations et 384 k€ en immobilisations en cours) et la destruction des anciens sur début 2012.

Le niveau, pourtant confortable de la trésorerie de la SAEM SBEPEC, baisse de 539 k€ (soit -10%) du fait de la vente de sicav.

En 2011, ce sont déroulés les travaux relatifs aux sanitaires. A ce titre, la communauté urbaine de Bordeaux a subventionné cet équipement à hauteur de 460 K€, ce qui explique, entre autre, la hausse des fonds propres de la SBEPEC.

De plus, 441 k€ de provisions pour charges de démolition des sanitaires existants, ont été reprises. Le niveau de la provision pour grosse réparation qui demeure dans les comptes (6,3 M€) confirme un plan pluri annuel important.

Enfin, ces travaux ont également générés la hausse des dettes d'exploitation de la SAEM.

En tout état de cause, les pertes d'exploitation restent préoccupantes, même si la situation de la SAEM en matière de trésorerie reste confortable. Les capacités financières de la SBEPEC restent faibles au regard des équipements qu'elle gère.

En effet, la situation nette de la SAEM SBEPEC au 31 décembre 2011 s'élève à 840 K€ (hors subventions) et le capital social est de 229 K€. Ainsi, la situation nette de la SAEM s'est améliorée par rapport aux années précédentes; cependant, cette structure n'a toujours pas de marges de manœuvres suffisantes pour supporter de lourds investissements à venir.

IV – Points marquants et perspectives 2012

1- Transformation de la SAEM SBEPEC en SPL SBEPEC

La volonté de mise en synergie des équipements se concrétise en 2012 à travers une **nouvelle répartition de son capital et une nouvelle forme juridique**. Le conseil d'administration a décidé de faire évoluer la SBEPEC de son statut de société d'économie mixte vers celui de **société publique locale (SPL)**, régie par la loi n° 2010-872 du 28 mai 2010.

Après une année 2011 et début 2012 marquée par le rachat d'actions de certains administrateurs, la nouvelle répartition du capital de la SPL est à la suivante :

- **Ville de Bordeaux : 10 500 parts (70% du capital)**
- **Communauté Urbaine de Bordeaux : 4 500 parts (30% du capital)**

Par délibération du 13 avril 2012, le conseil communautaire a approuvé la transformation de la SBEPEC en SPL.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SBEPEC en date du 20 avril 2012 a approuvé la transformation de la SAEM en SPL et le projets de statuts modifiés pour assurer la gestion immobilière du Parc des expositions, du Palais des Congrès et du Hangar 14.

2- Evolution du périmètre de gestion de la SPL SBEPEC

Aujourd'hui la SPL est titulaire d'un droit réel sur l'emprise du parc des Expositions et de son parc de stationnements aux termes d'un bail emphytéotique administratif et de sa gestion immobilière par convention.

L'extension de la mission de la SBEPEC, à la gestion du Palais des Congrès et du Hangar 14, nécessite un nouveau mandat. Dans le cadre d'une SPL, les collectivités peuvent recourir, sans publicité et mise en concurrence, à la délégation de ces missions, du fait de son statut juridique.

3- Lancement d'une consultation pour le choix d'un exploitant unique sur les 3 sites à compter du 1er janvier 2013

A compter du 1er janvier 2013, la SPL aura donc en charge la gestion immobilière des 3 sites d'accueil de congrès, salons et expositions.

Du fait de la spécificité du secteur du tourisme d'affaire en matière de compétences professionnelles et des exigences de ce marché très concurrentiel, la SPL confiera leur exploitation et leur entretien à un exploitant unique capable de développer leur rayonnement et leur attractivité, afin d'atteindre un pôle d'excellence en matière de tourisme d'affaires sur Bordeaux et son agglomération.

La procédure de cette consultation n'est pas à proprement parler une délégation de service public, mais elle est conduite selon l'ordonnance du 6 juin 2005, à laquelle la SPL est soumise, et qui consiste dans une mise en concurrence dans le respect des principes du droit national et communautaire.

Le cahier des charges et le règlement de la consultation ont été présentés et approuvés lors du conseil d'administration de la SPL du 3 mai 2012. Le projet de convention d'exploitation et d'entretien est prévu **pour une période de 15 ans, allant du 1 janvier 2013 au 31 décembre 2027.**

4- Les investissements à réaliser

La SPL a été dotée, selon diverses modalités, d'un important patrimoine pour remplir son objet social. A ce titre, la SBEPEC a confié après appel d'offres à Bordeaux Métropole Aménagement le soin de procéder à une évaluation des travaux à réaliser à court, moyen et plus long terme sur le Parc des Expositions. Cette étude est destinée à l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) ambitieux permettant d'entretenir et de développer les équipements publics confiés à la SPL.

Le contexte économique, qui met en tension le budget communautaire, conduira à porter une attention toute particulière aux résultats de cette étude, et **aux modalités de financement de ce PPI (emprunts, recherches de subventions, apport en capital ou par compte courant).**

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article 5.1 de la loi 2002-1 du 2 janvier 2002 qui stipule que les administrateurs des collectivités territoriales doivent présenter chaque année 1 rapport écrit à leur assemblée délibérante.

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article unique :

Le conseil de communauté décide d'adopter le rapport présenté par l'administrateur représentant la Communauté urbaine de Bordeaux au sein du Conseil d'administration de SBEPEC, au titre de l'exercice 2011.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 JANVIER 2013**

PUBLIÉ LE : 21 JANVIER 2013

M. NICOLAS FLORIAN